



**Projet de création d'une capitainerie et d'aménagement du quai des
dériveurs**

CONSULTATION DU PUBLIC

du lundi 7 juin 2021 au vendredi 18 juin 2021 inclus

PREAMBULE

Le port de plaisance de Nernier comprend 225 anneaux, 6 places à terre et 9 places visiteurs. Il accueille près de 500 nuitées par an. Le club de voile organise des stages et des régates durant la période estivale. Le port, un lieu de promenade très apprécié en toute saison, abrite également La Licorne, bateau promenade proposée à la location durant tout l'été.

Malgré cette fréquentation, l'accueil des plaisanciers est aujourd'hui sommaire : les sanitaires, anciens, sont installés dans une petite construction au toit plat adossée au talus, face au quai ; elle est surmontée d'un chalet vétuste qui abrite la capitainerie ; une construction mobile, en bois, sert de buvette en période estivale.

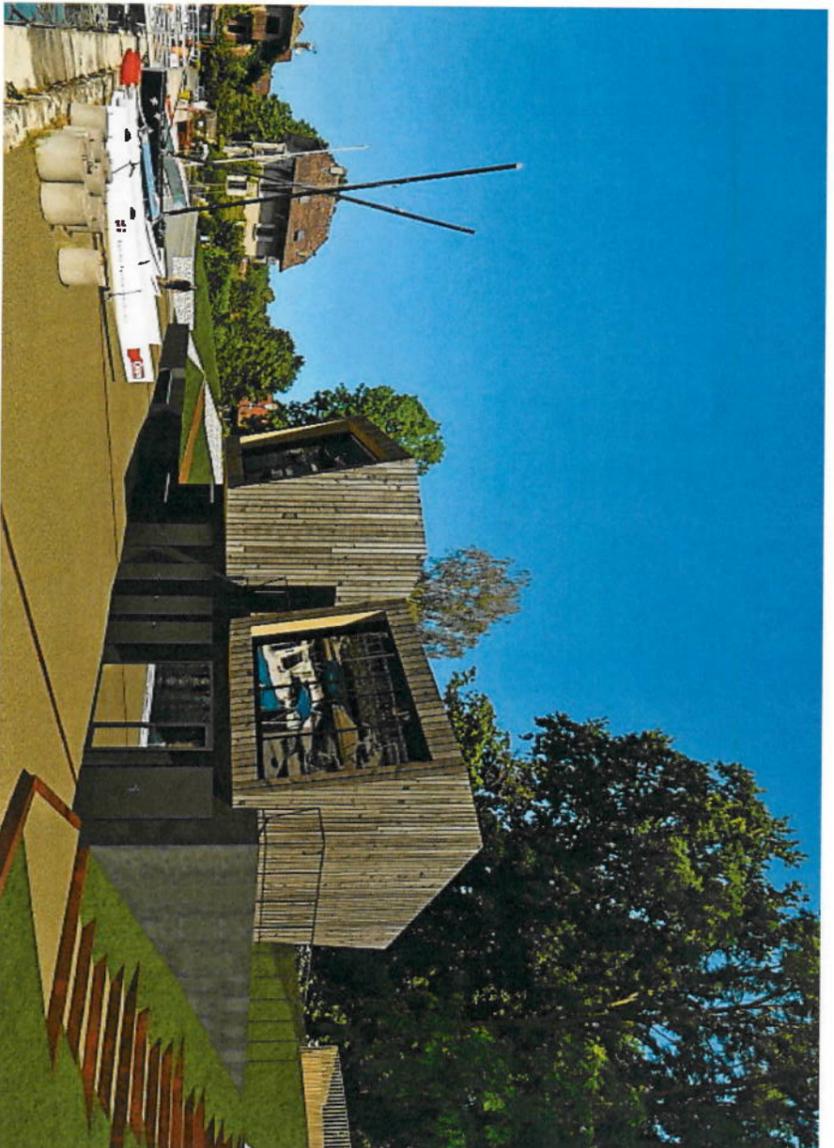
Le projet d'une nouvelle capitainerie a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des plaisanciers, et de valoriser le port et le parc public qui le surplombe. Le site est à requalifier dans son ensemble (quai et talus) afin de mettre en valeur cet emplacement privilégié en belvédère sur le lac.

La commune a sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour réaliser le programme fonctionnel, architectural et paysager qui a été validé en septembre 2019.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en février 2020 ; L'architecte choisi à l'issue du marché public de maîtrise d'œuvre est Fabrice DAVID (Thonon-les-Bains,) qui a réalisé dernièrement la base nautique intercommunale de Sciez

La première esquisse remise en février 2020 ne faisant pas consensus parmi les élus en raison de son architecture jugée trop audacieuse, il a lui été demandé d'autres propositions. Trois nouvelles esquisses ont été fournies depuis.

ESQUISSE 1



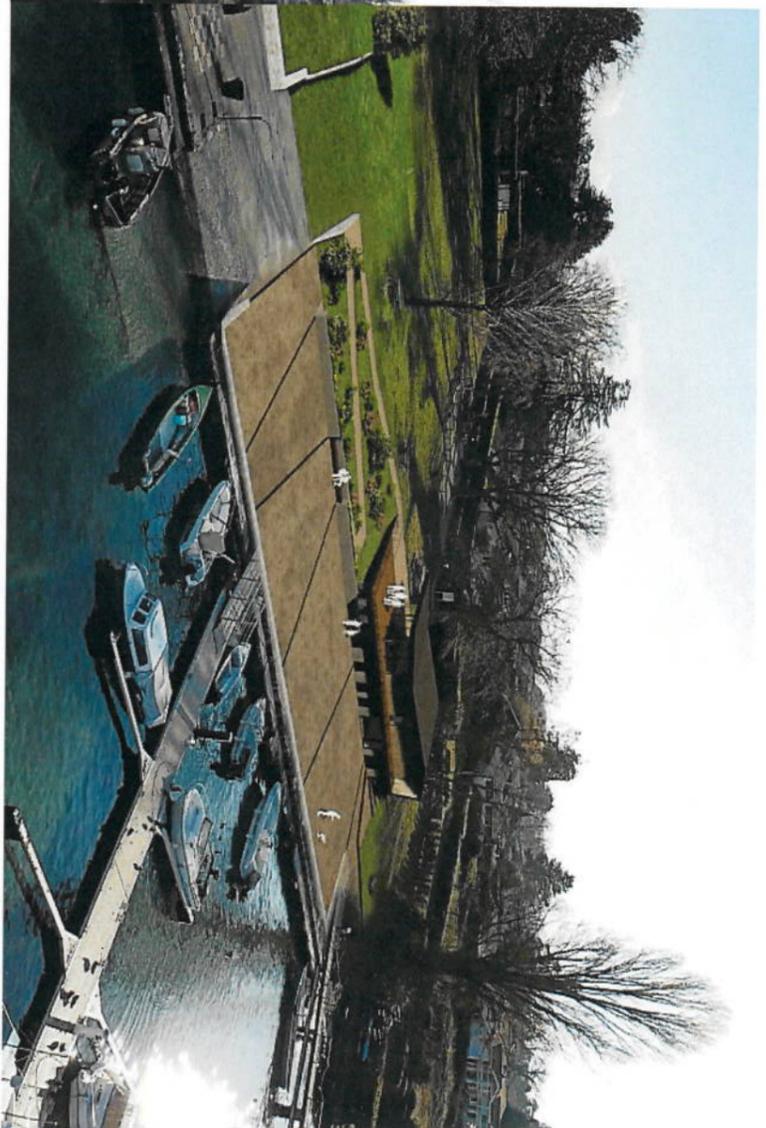
ESQUISSE 2



ESQUISSE 3



ESQUISSE 4 - PROJET PROPOSE





Au stade avant-projet, l'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 575 700 € HT, décomposés comme suit :

- TERRASSEMENT / V.R.D = 118 000 € HT,
- AMENAGEMENTS PAYSAGERS = 87 500 € HT,
- CONSTRUCTION BATIMENT = 370 200 € HT.

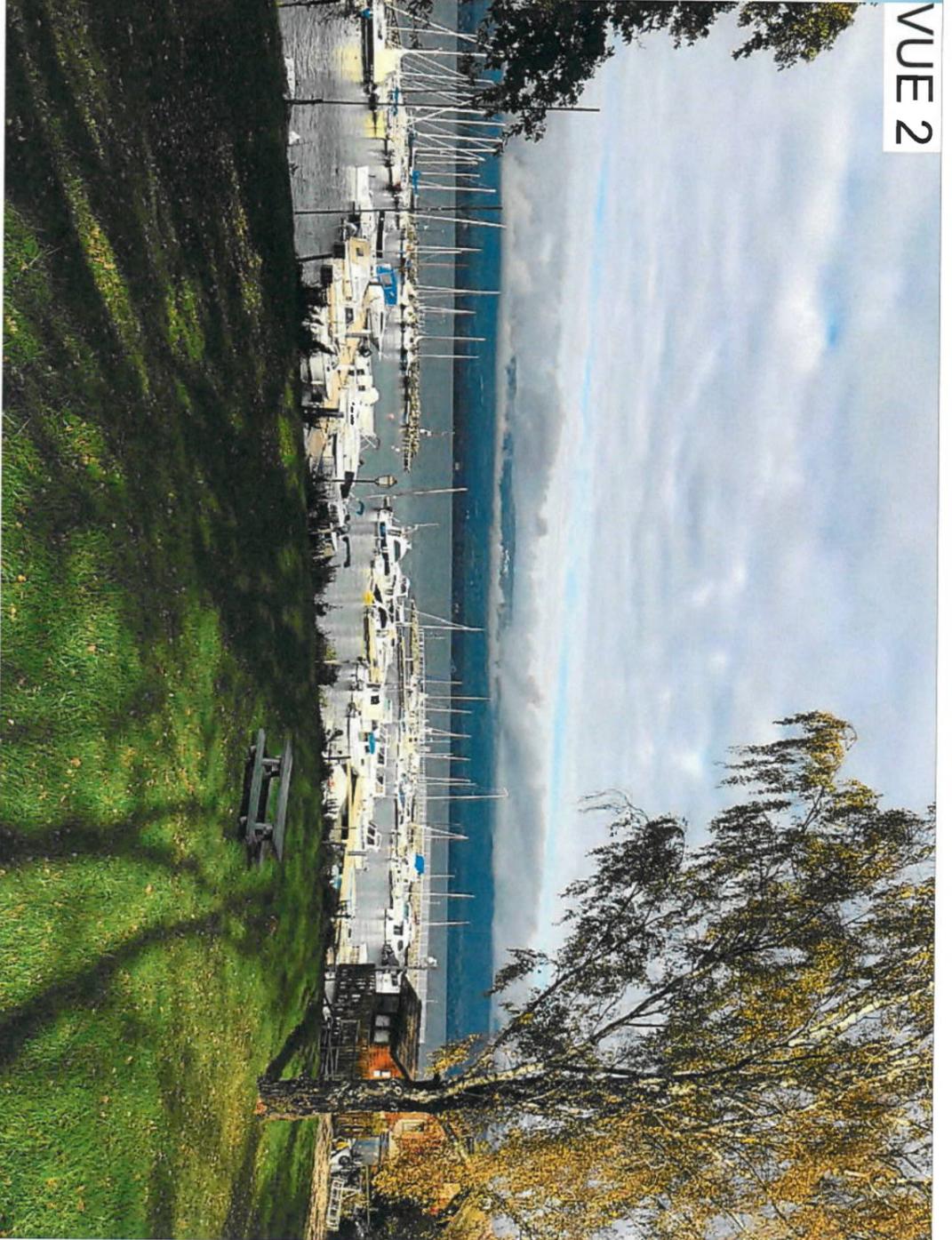
Une première tranche de travaux sera dédiée à la construction du bâtiment et à l'aménagement du talus-belvédère paysager. L'aménagement du quai des dériveurs pourra faire l'objet d'une ou plusieurs tranches optionnelles, selon l'estimation financière définitive du projet. Le projet est éligible aux subventions de l'Etat, de la Région et du Département, ainsi qu'au programme européen « Leader », animé par le Syndicat d'aménagement du Chablais (SIAC) qui soutient les projets de construction en bois local.

Le projet fait l'objet d'une consultation des usagers (Conseil portuaire et associations). La commune a également sollicité l'avis de l'Etat (Direction départementales des Territoires) et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

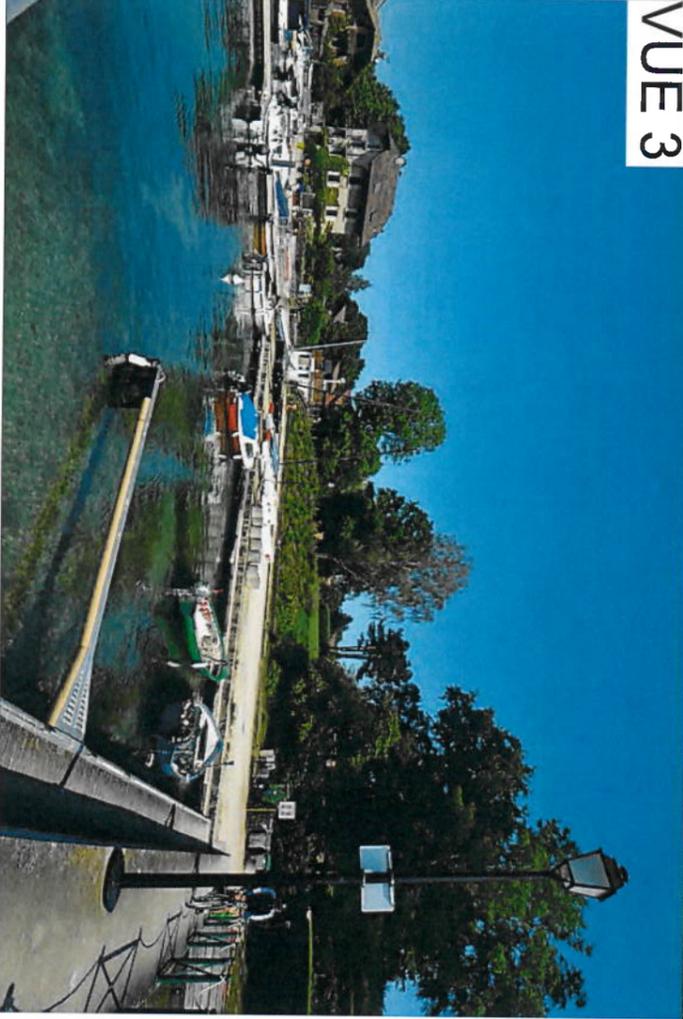
VUE 1



VUE 2



VUE 3

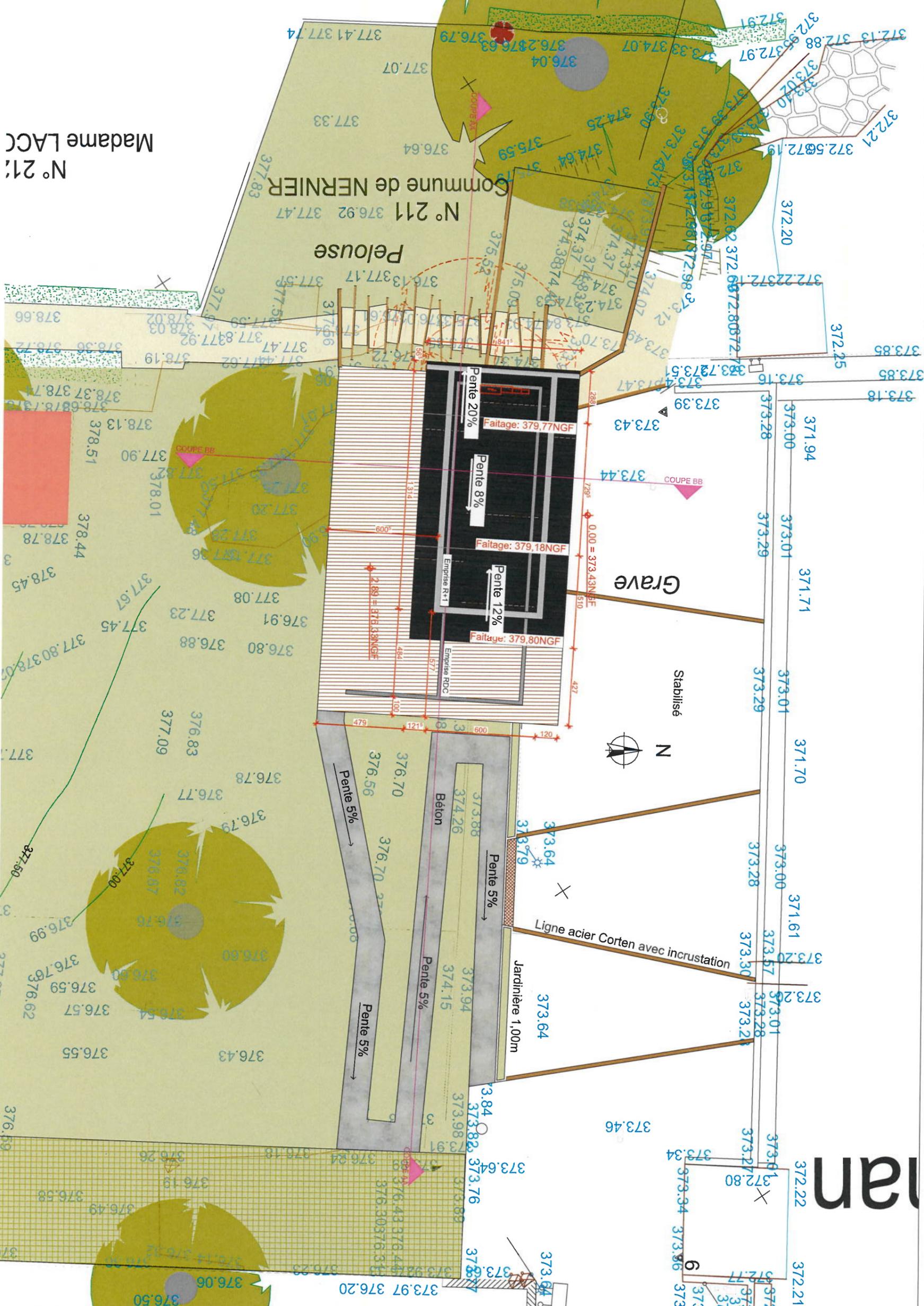


CAPTAINERIE NERNIER

Date : 2006/2021
 Indices :
 Echelle :
 Format : A3

Fabrice DAVID Architecte
 2 Impasse de Perosay 74200 Thonon-les-bains
 Tel : 06 48 03 80 39
 E-mail : f.david.architecte@gmail.com

PC7 - PC8 - PHOTOS ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN



N° 211
Madame LACC

Commune de NERNIER
Pelouse

PC2 - PC5 - PLAN DE MASSE ET PLAN DE TOITURE

CAPTAINERIE NERNIER

Date : 28/05/2021
Indice :
Echelle : 1:200
Format : A3

Fabrice DAVID Architecte
2 Impasse de Perosay 74200 Thonon-les-bains
Tel : 06 48 03 80 39
E-mail : f.david.architecte@gmail.com

lan